



UNIVERSITÉ DE GENÈVE

**CENTRE UNIVERSITAIRE D'ÉTUDE
DES PROBLÈMES DE L'ÉNERGIE**

Bâtiment A – Battelle, Route de Drize 7 | CH-1227 Carouge
Tél. 022 705 96 61 | Fax 022 705 96 39

CYCLE DE FORMATION 2000/2001

et

SÉMINAIRE ÉNERGIE ET ENVIRONNEMENT

Franco ROMERIO

Centre universitaire d'étude des problèmes de l'énergie (CUEPE)
Université de Genève

sur

**OUVERTURE DES MARCHÉS DE L'ÉLECTRICITÉ
À LA CONCURRENCE :
problèmes et controverses**

Jeudi 31 mai 2001 à 17h.15

Auditoire - Bâtiment D - Battelle
7, route de Drize
1227 Carouge

PROGRAMME DES SEMINAIRES

Jeudi 7 juin 2001

Tarification de l'énergie dans un marché libéralisé, Fabrizio Carlevaro, Département d'économétrie et CUEPE, Université de Genève.

Jeudi 14 juin 2001

Réflexions sur l'entropie (titre à préciser), Jacques Neiryck, EPFL.

L'orateur

Franco Romerio est au CUEPE depuis 1988, où il a développé l'enseignement et la recherche dans le domaine des marchés de l'électricité.

Il fait partie de la commission sur le transport de l'énergie électrique, créée l'année passée par l'Office fédéral de l'énergie ; au Tessin, il a participé à la redéfinition de la politique énergétique cantonale et à la restructuration du secteur électrique.

La conférence

L'objectif de ce séminaire est de mettre en perspective les problèmes et les controverses dans le domaine de l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence. Le sujet est de très grande actualité, car avant la fin de l'année le peuple suisse devra se prononcer sur la loi fédérale sur le marché de l'électricité du 15 décembre 2000.

Après une brève introduction historique et conceptuelle, on abordera les principaux aspects de l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence, notamment le fonctionnement du marché et la formation des prix, le transport et la distribution du courant, la réglementation, la maîtrise de la consommation et les nouvelles orientations dans la production.

Le séminaire se terminera par une évaluation générale de l'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence.

On mettra l'accent sur les problèmes socio-économiques et technico-économiques, sans toutefois négliger leurs implications institutionnelles.

On fournira des exemples concernant la Suisse et les expériences de libéralisation à l'étranger.